



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 novembre 2022

L'OFB et la Fondation ENGIE, partenaires pour promouvoir et sauvegarder la biodiversité au cœur des territoires



A l'occasion du Salon des Maires ce mercredi 23 novembre, Jean-Pierre Clamadieu, président du conseil d'administration et de la Fondation ENGIE et Pierre Dubreuil, directeur général de l'Office français de la biodiversité, ont signé un partenariat pour soutenir deux programmes en faveur de la biodiversité dans les territoires : l'Atlas de la biodiversité communale (les ABC de la biodiversité) et un réseau pour la préservation de l'herbier de posidonies.

L'OFB travaille étroitement avec les acteurs des territoires, notamment les communes et intercommunalités de métropole et des Outre-mer. Son action à l'échelle nationale se décline et est mise en œuvre de façon opérationnelle au niveau local via ses directions régionales sur tout le territoire français. La Fondation ENGIE consolide donc son engagement en faveur de la biodiversité territoriale en accompagnant le développement de deux actions de proximité développées par l'OFB : les Atlas de la biodiversité communale et le « *Mediterranean Posidonia Network* » et

Les Atlas de la biodiversité communale (ABC), une démarche innovante et prometteuse

Depuis 2017, l'OFB lance chaque année un appel à projets afin d'aider financièrement les communes et les « structures intercommunales » dans la réalisation de leur ABC.

Un Atlas de la biodiversité communale est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. C'est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises....) en faveur de la préservation du patrimoine

naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Cette année, pour la 6ème édition, plus de 140 structures communales et intercommunales porteuses de projets ont répondu à l'appel à projets pour s'engager dans la réalisation d'un ABC. 47 projets, concernant près de 400 communes, ont été retenus. En 5 ans, 2 796 communes se sont impliquées dans un ABC et 385 projets ont été menés en métropole et dans les Outre-mer.



Carte des Atlas de la biodiversité communale soutenus par l'OFB / juin 2022

Pour plus d'informations, consultez le site Internet : abc.naturefrance.fr.

Préserver l'herbier de posidonies, écosystème clef du bassin méditerranéen

La posidonie (Posidonia oceanica) est une plante marine dont l'aire de répartition naturelle se trouve dans la mer Méditerranée. L'habitat qu'elle constitue est le support d'une biodiversité exceptionnelle et d'une forte productivité.

Quelques faits intéressants sur la posidonie :

- 25 % des espèces animales observées y sont présentes ;
- Elle est un puit de carbone (1cm² d'herbier relâche 14L d'oxygène par jour);

- Elle protège également les plages de l'érosion en atténuant les houles ;
- Elle purifie l'eau en filtrant les matières en suspension.

La posidonie a donc un rôle important mais c'est une ressource fragile. Sa croissance étant très lente (1 mètre par siècle en dehors de toute pression), elle est particulièrement vulnérable. Par ailleurs, une fois détruit, il est impossible à ce jour de restaurer ce type d'habitat.

Strictement protégés au niveau français, européen et international, les herbiers de posidonies ont régressé de 10 % depuis un siècle et subissent des pressions d'origines diverses : aménagements côtiers, chalutage, mouillage, etc.

Le 30 septembre 2020, l'OFB a lancé un réseau méditerranéen pour la posidonie nommé « Mediterranean Posidonia Network », réunissant diverses structures du bassin méditerranéen, ainsi que la Commission européenne.



Les objectifs de ce réseau sont de définir et de mettre en œuvre un plan d'action à l'échelle de la Méditerranée pour protéger la posidonie et ainsi réduire les menaces qui pèsent sur elle.

Des actions menées à différents niveaux :

- Connaissance scientifique de la posidonie, sa distribution, les pressions et les impacts.
- Outils de protection (notamment réglementaires) qui existent actuellement et nouveaux outils.
- Services d'éco-amarrage et d'ancrage comme alternatives pour les utilisateurs de bateaux.
- Sensibilisation à l'importance de la posidonie aux niveaux local, national et international.

A l'heure où les collectivités font face à des défis environnementaux internationaux, le soutien de partenaires d'envergure tels que la Fondation ENGIE permettent à l'OFB de poursuivre son action dans les territoires. Pour en savoir plus sur les projets menés par l'OFB pour les collectivités : https://www.ofb.gouv.fr/elus-et-collectivites

L'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

La Fondation ENGIE

Créée en 1992, la Fondation d'entreprise ENGIE inscrit son action dans l'ambition de contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Aide d'urgence aux populations touchées par des catastrophes, Aide à l'enfance, & Education – Biodiversité & accès à l'énergie – Lutte contre la pauvreté et Insertion : les quatre grandes priorités de la Fondation répondent à une exigence: prendre soin de la vie et de notre planète, répondre aux besoins des populations fragilisées ou éloignées. Chaque année, elle accompagne plus d'une centaine de projets à travers le monde. Avec 52% de ses projets dédiés à l'accès aux énergies renouvelables et durables et à la biodiversité en 2022, la Fondation ENGIE s'engage année après année pour l'environnement. Soutenir des projets à impact, participer à l'effort collectif de l'Agenda 2030 et porter la raison d'être d'ENGIE – « agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement » - c'est ce qui guide l'action de la Fondation ENGIE au quotidien.

Contacts Presse

OFB

La Fondation ENGIE

Florence Barreto / 06 98 61 74 85 Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08 presse@ofb.gouv.fr ofb@rumeurpublique@ofb.gouv.fr